

**PROCES VERBAL
du CONSEIL D'ECOLE
du lundi 13 février 2017**

Présents : M. GUERIN Directeur de l'école, Président du Conseil d'Ecole
Mmes ROLLAND et PRUNEAU Représentantes du Conseil municipal.
Mme. BETOUS Déléguée départementale de l'Education nationale.
Mmes. DELCAMP, MANUSSET, RAFFOUX, ROSSIGNOL Enseignantes Adjointes
M. BASTIDE Enseignant Adjoint
Mme. ORLEAT Employée municipale Référente APE
Mme. LAGOUTTE Responsable restauration scolaire
M. YVANES Directeur général des services
Mme. ARBLADE Employée municipale Référente personnel de service.
Mmes DORMEAU, GRASSET, RAVEL, TOURNADE et M. BALAN Parents d'élèves titulaires et suppléants

Excusés : M. ROUGIER, Inspecteur de l'Education Nationale.
Mme. OSTA-AMIGO, Maire de La Tremblade
Mme. RAYNAL, Psychologue scolaire
M. CHEVAL Enseignant RASED
Mmes. AULIER, BOCQUET, CAILLON, HERVE, GARNIER, MOREAU, SLOWINSKI, SAUVIGNON
Représentantes PE
Mmes. HYVERNAUD, DENIS, CHAIGNEAU Enseignantes
Mrs ROUSSEAU, ORLEAT, SAUDOU Enseignants

Absent : M. HUGON Représentant PE

Ouverture de la séance : 18h00

Secrétaire de séance : Mme DELCAMP

1) Approbation du procès verbal du Conseil d'Ecole du 17 octobre 2016.

M. GUERIN rappelle les grandes lignes de ce dernier Conseil d'école.
Le procès verbal est approuvé à l'unanimité.

2) La vie scolaire

• **Activités pédagogiques et projet des classes :**

- Sortie à Rochefort sur une matinée : 2 classes (Mmes Rossignol et Denis) au théâtre de la Coupe d'or. Spectacle de danse contemporaine et théâtre sur une reprise de la Belle et la bête. Découverte du lieu (« vrai théâtre »).

Les familles font un retour très satisfait de la part des élèves.

- CP et CE1 (2 classes): sortie à La Rochelle. Aquarium pour les CP (animation avec usage de la langue des signes et support pédagogique pour retrouver les poissons dans les aquariums). Pour les CE1, journée escalade en intérieur dans la salle The Roof. Animation par un moniteur pour commencer puis exploration libre des élèves sur des supports adaptés. Très sécurisé. Permet de préparer la sortie accrobranches prévue en fin d'année.

Familles très satisfaites.

On note de nombreux parents accompagnateurs ce qui a permis un bon déroulement. A renouveler.

- CM2: sortie à la médiathèque de La Temblade le 10/02. Projet commun avec Mme Valade professeur de Français au collège. Les 2 classes ont étudié la même œuvre. Les enfants ont pu rencontrer l'auteur du roman et poser des questions qu'ils avaient préparées.

L'auteure était ravie de la rencontre, a trouvé les questions pertinentes.

Lien CM2/6ème qui va se poursuivre avec un travail de groupe mélangeant les élèves. Les élèves de CM iront travailler au collège autour d'un projet commun.

Très bon accueil de la médiathèque.

- Cinéma de Noël: très apprécié des élèves, le film s'adressait à tous.

- Les chocolats de Noël offerts par la mairie ont été très appréciés et cette démarche était de qualité et a permis de faire travailler un artisan local. Le Conseil d'école salue l'initiative qui profite au local. A réitérer.

- **Avenant "Ecole inclusive" au projet d'école:**

Présentation de l'avenant par Mme Delcamp (disponible sur simple demande). Il permet de mettre par écrit tous les points décidés au cours des Conseils de maître ou autres réunions sur l'inclusion.

Pour les représentants de parents, l'inclusion profite à tous, elle est très enrichissante avec moins de stigmatisation et plus d'échanges avec les élèves concernés par le dispositif.

L'avenant au projet d'école est adopté à l'unanimité.

- **Coopérative scolaire**

A ce jour, la coopérative scolaire présente un solde de 5060 € 53.

Les cotisations volontaires des parents (10 €) ont rapporté 1135 € ce qui représente environ 70 % des parents adhérents (72 % en 2015/16).

Une subvention de 2000 € a été versée par l'association ASPT de Marennes en direction du dispositif ULIS.

Cette somme a été consacrée à l'achat de tablettes numériques, de matériel et jeux éducatifs pour le dispositif ULIS.

Les dépenses notoires sont pour cette période :

- le transport à La Rochelle (269 €) les entrées à l'aquarium (375 €) et au Roof (188 €)
- le transport à Rochefort (188 €) et les entrées au théâtre (220 €)

Le Directeur rappelle que les comptes sont accessibles sur demande.

- **TAP**

Changement de période, changement d'activité. A venir: fresque, dessin, cirque, ping-pong, jeux de société, sports collectifs, musique chant anglais, couture, percussions, arts plastiques, handball (intervention ponctuelle autour des règles)...

Fréquentation: une centaine d'élève chaque jour.

Mise en place d'un permis à points pour le comportement est à l'étude.

La dernière période (très longue) se divisera en deux fois 5 semaines.

Cette année, spectacle des TAP couplé avec le spectacle de l'école maternelle.

Les représentants des PE manifestent leur satisfaction par rapport au temps des TAP.

- **Association des parents d'élèves**

Préparation du carnaval du 19 mars en cours. Le bonhomme carnaval doit être rénové... Par qui ?

Problématique de char pour le transporter : la mairie sera sollicitée à ce niveau là.

Fin d'année: spectacle réalisé par les maternelles. L'élémentaire s'occupera de la kermesse si elle a lieu.

La date sera décidée en AG et sera communiquée ultérieurement.

3) Le cadre de vie

Une réflexion sur le comportement des élèves sur le temps global de la journée est menée.

- **Restauration scolaire**

Commission créée pour faire avancer la question récurrente de l'organisation de la pause méridienne.

Les deux services distincts restent nécessaires mais semblent impossibles à mettre en place selon les services concernés par manque de temps.

L'ambiance générale doit être améliorée. En particulier le bruit (pour les enfants et le personnel) ainsi que le comportement des élèves.

Propositions:

- Travailler sur la disposition du restaurant scolaire: claustras, revêtements de table antibruit...

- A l'occasion du renouvellement du contrat de prestataire, on pourrait envisager un prestataire proposant un accompagnement de la démarche de projet.
- Le règlement existant pour la cantine est peu connu des élèves. Il semble nécessaire de réfléchir à un nouveau texte en y associant les élèves dans une démarche éducative. Réunion d'une commission avec 2 élèves par classe, des représentants de la mairie, du restaurant scolaire, des parents, des enseignants. Une attention particulière sera portée sur la participation à cette commission des élèves ayant des difficultés de comportement.
- Permis à points: doit être réfléchi. Peut-on perdre et gagner des points? Quand il n'y a plus de points que se passe-t-il?
- Remontées d'information importante. Le personnel doit absolument informer la mairie en cas d'événement important (insultes...)
- Les médiateurs: le système semble ne plus fonctionner sur la pause méridienne. Penser à associer dans les binômes un élève demi-pensionnaire à un externe.
- Les enfants doivent descendre à l'heure, notamment pour le 1^{er} service.

Toutes ces pistes seront envisagées ultérieurement en commission.
Le permis à points pourrait être étendu au temps des TAP.

- **Budget municipal 2017**

Les demandes ont été :

- En fonctionnement : 1300 € pour des abonnements et des achats de livres.
 - 8200 € pour les fournitures scolaires (50 €/ élève)
 - 150 € pour les fêtes et cérémonies
 - 773 € pour l'achat de matériel obligatoire pour le PPMS
 - 5200 € pour nos projets de sorties et spectacles

500 € de budget supplémentaire pour le dispositif ULIS n'avaient pas été demandés dans la demande primitive.
M. Yvanes en prend bonne note.

- En investissement : 3639.21 € pour du mobilier en classe de CM1 et classe ULIS
 - 8100 € pour la poursuite du plan d'équipement en informatique.

Le vote du budget 2017 interviendra fin mars-début avril.

- **Equipement informatique**

Souhait de l'équipe enseignante de conserver le fonctionnement "salle informatique", mais important de l'équiper pour qu'elle soit opérationnelle pour une demi-classe. Une demande d'équipement a été faite en ce sens.

Manque d'un intervenant unique et qualifié pour assurer le suivi de l'informatique. L'informatique prend de plus en plus de place à l'école et les besoins en maintenance dépassent les compétences techniques des enseignants.

Le prochain conseil d'école aura lieu le lundi 19 juin 2017 à 18h00.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h05.

La secrétaire de séance :

Mme DELCAMP



Le Président :

